



Mission  
Opérationnelle  
transfrontalière

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

**ANNEE 2007**

**MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE**  
**38, RUE DES BOURDONNAIS – 75001 PARIS, FRANCE**  
**TEL : +33 (0)1 55 80 56 80 – FAX : +33 (0)1 42 33 57 00**  
**MOT@MOT.ASSO.FR – [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)**



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE I : VIE DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>7</b>
<b>I.1 LES INSTANCES .....</b>	<b>7</b>
<b>I.2 LES ADHERENTS .....</b>	<b>7</b>
<b>I.3 LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES FONDATEURS ET LES         MINISTERES .....</b>	<b>8</b>
I.3.1 Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) .....	8
I.3.2 Caisse des dépôts et consignations .....	8
I.3.3 Ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables .....	8
I.3.4 Ministère des Affaires étrangères et européennes.....	9
I.3.5 Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales .....	9
I.3.6 Ministère de la Culture .....	10
<b>I.4 AUTRES PARTENARIATS .....</b>	<b>10</b>
I.4.1 Convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.....	10
<b>PARTIE II : ASSISTANCE OPERATIONNELLE AUX PROJETS.....</b>	<b>11</b>
<b>II.1 PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES : MISSION         D'ACCOMPAGNEMENT DU VOLET TRANSFRONTALIER.....</b>	<b>11</b>
<b>II.2 ASSISTANCE A L'ELABORATION DU PROGRAMME OPERATIONNEL         TRANSFRONTALIER AMAZONIE ET DU PROGRAMME OPERATIONNEL         CARAÏBES.....</b>	<b>12</b>
<b>II.3 ETUDE SUR LES ENJEUX TRANSFRONTALIERS DES ALPES-MARITIMES.....</b>	<b>13</b>
<b>II.4 MISSION D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE A LA CREATION D'UN GECT         POUR LA PLATE-FORME WEST-VLANDEREN-FLANDRE-DUNKERQUE-CÔTE         D'OPALE .....</b>	<b>13</b>
<b>II.5 MISSION D'ASSISTANCE A LA CONSTITUTION D'UNE STRUCTURE DE         PORTAGE DE L'EURODISTRICT SAARBRÜCKEN MOSELLE EST .....</b>	<b>14</b>
<b>II.6 ESPACE CATALAN TRANSFRONTALIER .....</b>	<b>15</b>
<b>II.7 DOSSIERS EN PREPARATION .....</b>	<b>15</b>
II.7.1 Mission d'accompagnement du Gouvernement de la Principauté d'Andorre en vue de l'organisation de ses coopérations transfrontalières .....	15
II.7.2 Projet Alzette-Belval : constitution d'une intercommunalité transfrontalière ..	16
II.7.3 Mission d'assistance au préfet Lemaire .....	16
II.7.4 CCI transfrontalière Bayonne – Gipuzkoa.....	16
<b>PARTIE III : COMMUNICATION ET MISE EN RESEAU.....</b>	<b>17</b>
<b>III.1 COMMUNICATION.....</b>	<b>17</b>
III.1.1 Newsletters "L'actualité transfrontalière" .....	17
III.1.2 Lettres "Espaces transfrontaliers" .....	18
III.1.3 Site Internet .....	18
III.1.4 Revues de presse.....	19
III.1.5 Réédition de l'Atlas .....	19
<b>III.2 INFORMATION ET FORMATION.....</b>	<b>20</b>
III.2.1 Diffusion d'informations au réseau.....	20
III.2.2 Intervention dans des universités, colloques et formations.....	20

<b>PARTIE IV : LES RENCONTRES EUROPEENNES "LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS : L'EUROPE AU QUOTIDIEN", 8 ET 9 NOVEMBRE A LILLE .....</b>	<b>23</b>
<b>IV.1 CONTEXTE, ORGANISATION ET PARTICIPATION .....</b>	<b>23</b>
<b>IV.2 LES TABLES RONDES POLITIQUES ET LES DOUZE ATELIERS THEMATIQUES .....</b>	<b>24</b>
<b>IV.3 CREATION DE L'EUROMOT .....</b>	<b>25</b>
IV.5.1 Signature de la convention EUROMOT lors des Rencontres européennes des 8 et 9 novembre 2007 à Lille.....	25
IV.5.2 Signature d'une alliance stratégique entre l'EUROMOT et l'ARFE lors des Rencontres européennes des 8 et 9 novembre 2007 à Lille .....	25
<b>PARTIE V : AIDE A LA DEFINITION DE STRATEGIES D'ENSEMBLE.....</b>	<b>27</b>
<b>V.1 ETUDE SUR LES SOLIDARITES TRANSFRONTALIERES .....</b>	<b>27</b>
<b>V.2 VOLET TRANSFRONTALIER DE L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES.....</b>	<b>28</b>
<b>V.3 ETUDE SUR LES QUESTIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES SUR LES LITTORAUX TRANSFRONTALIERS BASQUE ET CATALAN .....</b>	<b>28</b>
<b>PARTIE VI : ACTIVITES EUROPEENNES.....</b>	<b>31</b>
<b>VI.1 PROJET INTERFORM – RESEAU EUROPEEN DE FORMATION ET DE RECHERCHE AUX PRATIQUES TRANSFRONTALIERES .....</b>	<b>31</b>
VI.1.1 Présentation du projet.....	31
VI.1.2 Les séminaires de formation .....	31
VI.1.3 Les troisièmes Entretiens du transfrontalier "Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière" .....	31
VI.1.4 Site Internet et plaquette de présentation du projet .....	32
<b>VI.2 RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN EUROPE.....</b>	<b>32</b>
<b>VI.3 PARTICIPATION AUX INITIATIVES EUROPEENNES EN TANT QU'EXPERT GECT .....</b>	<b>33</b>
VI.3.1 Participation au séminaire d'Interact sur le GECT .....	33
VI.3.2 Participation au groupe d'expert sur le GECT du Comité des Régions.....	33
<b>VI.4 PREPARATION DE LA PROGRAMMATION EUROPEENNE 2007-2013 .....</b>	<b>33</b>
<b>VI.5 CONTRIBUTION AUX DOCUMENTS "ETAT ET PERSPECTIVES DU TERRITOIRE DE L'UNION EUROPEENNE" ET A L' "AGENDA TERRITORIAL DE L'UNION EUROPEENNE 2007-2010" .....</b>	<b>34</b>
<b>PRINCIPALES CONCLUSIONS.....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>37</b>
Annexe 1 : objectifs 2007 de la MOT.....	37
Annexe 2 : programme du Colloque européen des 8 et 9 novembre 2007 à Lille .....	43

# INTRODUCTION

## La Mission Opérationnelle Transfrontalière Un outil évolutif au service des porteurs de projets

### Les origines et le fonctionnement

En 1996, l'Etat, ayant dressé un premier bilan de la coopération transfrontalière entre la France et ses pays voisins, constatait que les fonds communautaires (notamment INTERREG) étaient peu ou mal utilisés. Une enquête réalisée auprès des porteurs de projets a alors mis en évidence leur besoin d'une assistance opérationnelle.

C'est pourquoi, en avril 1997, à l'initiative de la DATAR et avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations et du Ministère de l'Equipement, un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) a créé la Mission Opérationnelle Transfrontalière sous la forme, dans un premier temps, d'une coordination interministérielle.

Le colloque "Les projets transfrontaliers dans la construction européenne" organisé à Strasbourg en janvier 1998, a permis à la MOT de se positionner comme une plate-forme d'échanges pour les acteurs de la coopération. Elle est ainsi devenue une association chargée de mettre en réseau les porteurs de projets. Cette double légitimité de la MOT (Comité de pilotage interministériel et association) lui donne l'avantage de pouvoir favoriser un dialogue permanent entre les autorités nationales et communautaires et les porteurs de projets locaux.

### Les missions

Depuis sa création, les demandes traitées se sont diversifiées mais l'objectif reste le même : faciliter la réalisation de projets transfrontaliers initiés par l'Etat et les collectivités territoriales et permettre une meilleure utilisation des fonds européens, notamment du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) : Objectif 3 de "Coopération territoriale" pour la période 2007-2013.

#### - L'assistance opérationnelle aux porteurs de projets

L'assistance opérationnelle est le principal métier de la MOT qui répond aux sollicitations de ses adhérents en les aidant dans la réalisation de leurs projets transfrontaliers. Son apport se décline selon trois modes :

- . faire connaître, valoriser les pratiques et favoriser leur transfert,
- . mobiliser les ressources des partenaires fondateurs : compétences, moyens financiers des réseaux DIACT, CDC, Ministères de l'Equipement, des Affaires étrangères, de l'Intérieur...,
- . apporter une expertise en fonction des besoins exprimés.

La Mission adapte pour chaque intervention son expertise aux réalités du terrain, en constituant des équipes de travail pluridisciplinaires et plurinationales dans lesquelles sont assemblées les compétences techniques utiles en fonction des projets traités ainsi que des régions et pays concernés.

#### - La mise en réseau des acteurs

Le rôle de mise en réseau transparait dans toutes les activités de la MOT. L'association regroupe des collectivités territoriales (Communes, Groupements de communes, Départements, Régions), des grandes entreprises, des associations, des structures transfrontalières...

La mise en réseau est basée notamment sur la diffusion de l'information, l'échange de bonnes pratiques et le transfert de savoir-faire. Elle s'appuie sur plusieurs supports :

. **La lettre "Espaces transfrontaliers"**, premier outil d'information trimestriel créé en décembre 1997, traite des grands événements du réseau et fait le point sur un sujet ou une thématique d'actualité. Elle est traduite en anglais et a été également éditée en allemand à l'occasion du colloque européen.

. **La newsletter "L'actualité transfrontalière"**, créée en 2004, informe chaque mois de l'actualité de la coopération transfrontalière ; elle est traduite depuis l'année 2005 en anglais ainsi que dans une autre langue européenne (allemand, espagnol, italien et néerlandais).

. **Les cahiers thématiques** rendent compte de manière approfondie des études et recherches menées par la MOT sur un thème précis (santé, intercommunalité, transport...). Ils permettent ainsi de valoriser et de capitaliser les travaux de la MOT en les confrontant à la pratique et en les rendant plus accessibles. Le dernier cahier sur les transports collectifs a été traduit en allemand.

. **Le site Internet** [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu) créé en 2001 est devenu un outil de référence dans le domaine du transfrontalier. Il donne accès à d'importantes bases de données documentaires, cartographiques, juridiques, de projets transfrontaliers, etc. Il permet également la diffusion des publications de la MOT et favorise la mise en réseau des acteurs. Il a été enrichi en 2005 de versions anglaise, allemande, espagnole et italienne.

. **L'atlas et le fonds cartographique** permettent d'identifier géographiquement des thématiques telles que les migrations alternantes, le chômage, les espaces naturels protégés, les transports, les agglomérations transfrontalières... Une deuxième édition de l'atlas est sortie cette année.

. **Un fonds juridique et documentaire** a été constitué et est accessible sur le site Internet.

. **Les colloques et séminaires** permettent aux acteurs d'échanger sur les problématiques communes, de partager expériences et bonnes pratiques et de faire reconnaître la MOT comme un partenaire à part entière des instances nationales et communautaires.

#### - **L'aide à la définition de stratégies d'ensemble en matière transfrontalière**

Cet axe d'intervention vise à faire évoluer les politiques et le cadre législatif au niveau national et européen en matière de coopération transfrontalière. Le positionnement de la MOT lui permet à la fois de faire remonter les besoins et les propositions des sites transfrontaliers et de faire redescendre les orientations des autorités nationales. Ce rôle d'interface de la MOT en fait un outil original.

Cette mission d'aide à la définition de stratégies d'ensemble répond à des demandes émanant de l'Etat mais aussi des acteurs locaux et se traduit par des recherches sur des thématiques transversales menées par l'équipe de la MOT telles que les projets de territoire transfrontaliers (agglomérations, pays, espaces naturels), le développement économique, les transports, la coopération sanitaire...

Enfin, la MOT est aussi amenée, pour faciliter l'exercice de la coopération transfrontalière, à faire des propositions d'évolution législative. Les deux amendements qu'elle a proposés à la Loi Solidarité et Renouveau Urbains ont permis des avancées significatives : grâce à eux, les documents d'urbanisme applicables aux territoires transfrontaliers prennent en compte l'occupation des sols dans les territoires des Etats limitrophes et il est possible aujourd'hui de créer des SEM locales véritablement transfrontalières. De même, la MOT a réussi, en 2004, à initier et à faire porter un amendement permettant d'introduire la notion de "district européen" dans la Loi du 13 août 2004 relative aux Libertés et Responsabilités locales.

#### - **Les projets européens**

L'année 2007 a vu la poursuite de la mise en œuvre du projet européen INTERFORM qui aura permis de créer un réseau européen de formation et de recherche sur les pratiques transfrontalières dont la MOT est chef de file. Ce projet, initié en 2004, est financé dans le cadre du programme européen d'assistance technique INTERACT (cf. V.1).

La MOT s'est enfin investie dans la préparation de la nouvelle programmation européenne 2007-2013, notamment par le biais :

- d'une stratégie d'information en direction de son réseau pour faire comprendre les enjeux de cette préparation et pour que soient bien pris en compte les problématiques et besoins locaux (remontée au niveau national) ;
- d'une action directe auprès des instances nationales et européennes pour une meilleure prise en compte de la spécificité des territoires frontaliers;
- d'une stratégie ciblée en direction des Régions dans le but d'assurer une meilleure articulation entre les projets et les programmes, ces derniers devant inclure les problématiques propres à chaque territoire.

Les 8 et 9 novembre 2007 la MOT a organisé à Lille un grand colloque européen "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien". Cet évènement qui a rassemblé plus de 800 personnes de toute l'Europe a notamment permis d'établir des recommandations concrètes pour le futur de la coopération transfrontalière en Europe (cf IV).





# **PARTIE I : VIE DE L'ASSOCIATION**

## **I.1 LES INSTANCES**

**L'Assemblée Générale** a été accueillie cette année le 21 mars dans les locaux du Palais du Luxembourg à Paris.

**Trois Conseils d'Administration** se sont tenus les 21 mars, 20 juin et 12 décembre 2007.

**Six bureaux** se sont tenus les 14 février, 21 mars, 20 juin, 6 septembre, 12 septembre et 12 décembre 2007 avec la composition suivante :

- Président : Pierre MAUROY, Président de Lille Métropole Communauté Urbaine
- Vice-Président : Alain LAMASSOURE, Président de l'Agence transfrontalière pour le développement de l'Eurocité basque Bayonne - San Sébastien
- Vice-Président : Jean-Claude GUIBAL, Député-Maire de Menton, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française
- Trésorier : Jean-Marc GARNIER, Caisse des dépôts et consignations
- Secrétaire : Christiane ECKERT, Adjointe au Maire de Mulhouse
- Directeur général : Jacques HOUBART

### **L'équipe technique**

Depuis janvier 2007 Olivier DENERT devient Directeur de projet.

L'équipe s'est élargie avec l'arrivée mi-février 2007 d'une nouvelle "chargée de mission", Ludivine SALAMBO, en CDD d'un an pour renforcer le pôle juridique de la MOT.

L'équipe technique était ainsi composée à la fin de l'année 2007 d'un Directeur général, d'un Directeur du développement, d'un directeur de projet, de six chargés de mission et d'une assistante de direction.

## **I.2 LES ADHERENTS**

A la fin de l'année 2007, l'association de la Mission Opérationnelle Transfrontalière comptait 45 adhérents.

### **Deux nouveaux organismes sont devenus membres adhérents en 2007 :**

- La Generalitat de Catalunya
- Le Centre National de la Formation Publique Territoriale (CNFPT) (cf I.4.1)

Deux adhérents ont quitté le réseau : la COPIT suite à la dissolution de sa structure consécutive à la création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, et la Communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA).

### **Adhérents potentiels**

Au cours de l'année 2007 de nombreux contacts ont été pris avec des adhérents potentiels et des rencontres ont été organisées notamment avec le GLCT PAMINA, le Conseil Régional Champagne-Ardenne, le Grand-duché du Luxembourg, l'Euro-Institut de Kehl, ... Les contacts se poursuivront en 2008 dans la perspective d'une éventuelle adhésion.

## **I.3 LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES FONDATEURS ET LES MINISTRES**

### **I.3.1 Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT)**

La MOT a travaillé tout au long de l'année avec le service "Affaires européennes" de la DIACT dans le cadre de la préparation de la nouvelle période de programmation 2007-2013, notamment concernant l'objectif 3 "Coopération territoriale européenne", l'outil juridique du Groupement européen de coopération territoriale (GECT).

La Mission a également travaillé avec la DIACT sur le projet européen INTERFORM piloté par la MOT et financé dans le cadre d'INTERACT (cf. VI.1).

Elle a collaboré par ailleurs avec les services de la DIACT :

- sur la réalisation de la première phase et le lancement de la deuxième phase de l'étude sur "Les solidarités transfrontalières" (cf. V.1),
- en lien avec le volet transfrontalier de l'"Observatoire des territoires" (cf. V.2).

La DIACT a pris une part active dans l'organisation du colloque européen des 8 et 9 novembre 2007 "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien". Elle a activement participé au financement ainsi qu'au comité d'organisation et à l'ensemble des réunions préparatoires, et Pierre Mirabaud, délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires est intervenu en ouverture du colloque.

### **I.3.2 Caisse des dépôts et consignations**

En tant que trésorier et membre de droit de l'association, la CDC a participé étroitement aux décisions prises lors des instances de la MOT ; elle s'est également associée à une grande partie de ses actions.

Sur la base de la convention triennale signée en 2005, la coopération en 2007 a porté plus particulièrement sur :

- La participation de la Caisse à la préparation des Rencontres européennes "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien" qui a eu lieu les 8 et 9 novembre 2007 à Lille (cf. IV).
- La poursuite de l'étude "Solidarités transfrontalières" qui est entrée dans sa deuxième phase en 2007 (cf. V.1).
- Une journée d'échanges entre la MOT et le Comité de direction de la SCET le 22 novembre 2007. L'objectif était de présenter les missions et activités de la MOT

La CDC a été en première ligne de l'organisation du colloque européen. Elle a soutenu financièrement le colloque à hauteur d'environ 50% de son budget. Elle a pris une part active au sein de son comité d'organisation, notamment en y associant le service "communication" de son département "Développement territorial". Elle a également permis la réalisation du film du colloque (voir IV). Enfin, Augustin de Romanet, directeur général de la CDC est intervenu en ouverture du colloque.

### **I.3.3 Ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables**

#### **Nouveau partenariat stratégique**

L'année 2007 a été l'occasion de mettre en place un nouveau partenariat stratégique entre la MOT et le Ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables, au niveau

de son Secrétariat général (Mission stratégique). Ce nouveau partenariat doit permettre de couvrir l'ensemble des champs du transfrontalier et dépasser le cadre d'études ponctuelles.

#### **Partenariat avec la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (DGUHC)**

Une étude sur les problématiques foncières et immobilières au sein des littoraux transfrontaliers franco-espagnols basques et catalans a été commandée en 2006. Ce travail a été mené entre novembre 2006 et septembre 2007 (cf. IV.2).

#### **Participation au colloque européen**

Le Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables a également participé à l'organisation du colloque des 8 et 9 novembre 2007, par le biais de son comité d'organisation ainsi qu'au sein de l'atelier consacré aux transports transfrontaliers.

### **I.3.4 Ministère des Affaires étrangères et européennes**

En 2007, le partenariat de la MOT avec le Ministère des Affaires étrangères a porté sur les points suivants :

#### **Conférence sur la coopération décentralisée dans les Balkans**

Dans le cadre des "Premières Rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans", prévues initialement les 5-6 juillet 2007 à Thessalonique (Grèce), la MOT a été sollicitée par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (Direction générale de la Coopération internationale et du Développement et en particulier la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales) pour organiser le 2ème atelier de ces rencontres.

Après avoir préparé cet atelier tant en termes d'interventions (identification des personnes ressources à faire intervenir) que de contenu de ces mêmes interventions, la MOT a été informée du report d'un an de ces rencontres par le ministère.

#### **Participation au colloque européen**

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes a par ailleurs participé au financement du colloque, événement important au niveau européen. L'organisation de ce colloque s'inscrit dans le programme "rayonnement culturel et scientifique".

Il a également pris part au comité d'organisation ainsi qu'à la diffusion sur cet événement dans toute l'Europe.

Dans le cadre de la préparation de la présidence française de l'Union européenne, Monsieur le Ministre Jean-Pierre Jouyet a clôturé les rencontres européennes présentant les priorités de la future présidence et mettant ainsi en perspective le colloque.

### **I.3.5 Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales**

Depuis sa création, la MOT a développé une expertise technique et opérationnelle ainsi qu'une veille permanente sur le cadre juridique national, international et européen de la coopération déconcentrée et transfrontalière. Celles-ci recoupent les champs d'activité de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur dans le domaine du droit des collectivités territoriales.

Durant l'année 2007, la MOT a rencontré la DGCL et échangé avec ses services des informations concernant la création des premiers GECT. Elles ont également travaillé ensemble sur l'avancement de l'adoption des dispositions françaises visant à adapter le droit interne français en vue de la création de ces premiers GECT.

Concernant la mise en conformité du droit interne avec le règlement communautaire, le projet de loi "relatif à l'expérimentation du transfert de la gestion des fonds structurels européens et à la coopération décentralisée", adopté en première lecture au Sénat le 24 janvier 2007 et

comprenant des amendements relatifs au GECT déposés par la DGCL, devait permettre cette mise en conformité.

N'ayant pas été examiné par l'Assemblée Nationale en temps voulu, il a été déclaré caduc en septembre.

Les dispositions des amendements ont été reprises par la proposition de loi de M. Marc-Philippe Daubresse et plusieurs de ses collègues "visant à renforcer la coopération transfrontalière par la mise en conformité du code général des collectivités territoriales avec le règlement relatif à un groupement européen de coopération territoriale." en octobre 2007. Elle a finalement été examinée par l'Assemblée Nationale en janvier 2008.

### **I.3.6 Ministère de la Culture**

En 2007, la MOT a développé des échanges avec le Ministère de la Culture, en particulier avec la Délégation au développement et aux affaires internationales. Ceux-ci ont permis d'engager une réflexion sur une future coopération entre le Ministère et la MOT (animation du réseau des DRAC, études communes, etc).

De plus le ministère de la Culture a participé au financement du colloque ainsi qu'à la préparation de l'atelier "culture et intégration territoriale".

## **I.4 AUTRES PARTENARIATS**

### **I.4.1 Convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale**

Une convention de coopération a été signée le 5 décembre 2006 afin de formaliser la coopération de la MOT avec le CNFPT.

Le Centre souhaite en effet introduire les questions transfrontalières dans son projet pédagogique. Les Délégations Régionales en particulier doivent intégrer la dimension européenne de la coopération territoriale dans leurs programmes de formation.

Cette année, les parties ont souhaité travailler sur des actions communes en commençant par l'organisation d'un colloque destiné aux cadres A de la fonction territoriale.

Suite à une procédure de consultation, le CNFPT -Mission Europe et International- a sélectionné la proposition de la MOT afin de lui confier l'organisation de la forme et du contenu d'une journée de colloque-formation multilingue sur le développement des territoires transfrontaliers (rédaction d'un programme, choix et relations avec les intervenants, diffusion au sein du réseau MOT, recherche de participants des autres pays de la Grande Région, cœur de cible géographique).

Le colloque a cependant été annulé pour cause de grèves importantes à cette période. Il sera reconduit en 2008 selon les modalités à définir. La formule est destinée à être reproposée en collaboration avec d'autres Délégations Régionales.

Par ailleurs, à l'occasion de la préparation du colloque européen de Lille, les représentants du CNFPT et de l'ENACT Dunkerque ont activement participé au groupe de travail de l'atelier "Formation aux métiers du transfrontalier".

Dans le cadre de ce partenariat, un cours a été donné à l'ENACT de Nancy sur la coopération transfrontalière sanitaire le 18 juin 2007.

# **PARTIE II : ASSISTANCE OPERATIONNELLE AUX PROJETS**

## **II.1 PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES : MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU VOLET TRANSFRONTALIER**

Dans le cadre de l'élaboration de la charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises en phase de préfiguration, la Mission Opérationnelle Transfrontalière, désignée par le Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises, s'est employée à donner à voir les différentes possibilités de coopération transfrontalière que laisse entendre la position géographique du PNR, éminemment frontalière puisque jouxtant 2 pays, l'Espagne et la Principauté d'Andorre, et 2 parcs (un en Catalogne, un en Andorre).

Cette étude, qui s'est déroulée d'octobre 2006 à mai 2007, se divise en 7 chapitres principaux.

Un premier est consacré à un diagnostic territorial transfrontalier sur les 3 portions nationales du périmètre d'étude : PNR Pyrénées ariégeoises, Principauté d'Andorre et les 3 comarcas catalanes : Alt Urgell, Pallars Sobira et Val d'Aran.

Une deuxième partie s'attache à la comparaison des 3 parcs qui se jouxtent de part et d'autre des 3 frontières, sur le plan de leur territoire, de leurs objectifs et de leur fonctionnement.

Un troisième chapitre fait le point sur la prise en compte du transfrontalier dans les différents documents de planification et de contractualisation côté français.

Le quatrième chapitre s'emploie à décrypter le jeu des acteurs de part et d'autre de la frontière, notamment dans leur rapport au transfrontalier.

La cinquième partie aborde les différences de fonctionnement des partenaires côté sud, en montrant que ces dernières n'ont jamais été des freins rédhibitoires à la coopération transfrontalière sur d'autres frontières. Elle montre notamment un certain nombre d'exemples de coopération transfrontalière menés par 3 autres PNR en détaillant les thèmes sur lesquels ils travaillent.

Le sixième chapitre dresse une série de perspectives à propos des grandes thématiques déclinées en 19 projets, sur lesquels peut reposer la coopération transfrontalière du futur PNR Pyrénées Ariégeoises avec le versant sud. Ces projets sont consignés dans des fiches où se déclinent le thème principal et le sous-thème, l'objectif du projet, son descriptif, le territoire et les acteurs concernés, les atouts et les contraintes potentiels, et enfin le calendrier pour sa mise en œuvre.

Enfin, le septième et dernier chapitre détaille la réflexion à mener sur le mode opératoire de cette coopération transfrontalière potentielle, en donnant à voir le mode de fonctionnement à l'œuvre dans des parcs situés sur d'autres frontières.

Cette synthèse indique notamment que le futur PNR constitue aux yeux des acteurs locaux un périmètre de travail pertinent en transfrontalier, permettant l'atteinte d'une masse critique suffisante dans l'interface à nouer dans les relations transfrontalières de proximité avec les partenaires catalans et andorrans.

Elle indique que la coopération transfrontalière du PNR est à axer prioritairement sur les questions relatives à l'environnement et à la valorisation des ressources locales. Elle souligne l'importance de mettre rapidement en œuvre quelques projets à valeur de test, de symbole pour la population, en parallèle à une prise de contacts entre le PNR des Pyrénées Ariégeoises, le Parc Naturel del Alt Pirineu (Catalogne) et côté andorran le Parc Naturel Communal de les Valls de Comapedrosa fondée sur des projets structurants.

Elle suggère également que le PNR soit leader sur certains projets (ceux ayant trait à l'environnement et à la valorisation de la ressource), et partenaire et stimulateur dans d'autres cas où les démarches sont déjà amorcées par des porteurs de projets identifiés.

Par ailleurs, elle souligne la nécessité de l'intégration de la coopération transfrontalière du futur PNR dans un processus politique d'ensemble plus large en Ariège (une conférence en 2008) qui répondrait aux attentes notamment côté sud (Catalogne et Andorre) d'identifier un leader politique ariégeois comme interlocuteur pour toute question transfrontalière.

Enfin, elle encourage la mise en réseau du PNR des Pyrénées Ariégeoises avec d'autres espaces naturels protégés à l'échelle du massif des Pyrénées et aux niveaux nationaux et européens, via la Fédération des PNR et le réseau des espaces ruraux et naturels, en cours de constitution à la MOT.

## **II.2 ASSISTANCE A L'ELABORATION DU PROGRAMME OPERATIONNEL TRANSFRONTALIER AMAZONIE ET DU PROGRAMME OPERATIONNEL CARAÏBES**

La MOT a été mandatée par la Région Guyane pour assister cette dernière dans la rédaction du programme opérationnel transfrontalier Amazonie entre Guyane, Brésil et Surinam. La Région Guyane est en effet l'autorité de gestion de ce programme pour la période 2007-2013 (objectif "Coopération territoriale européenne").

Au-delà de la rédaction du projet de programme opérationnel, le rôle de la MOT a été d'accompagner l'émergence d'une stratégie globale de coopération pour l'ensemble du territoire transfrontalier.

L'intervention de la MOT s'est déroulée en trois étapes :

- élaboration d'un diagnostic territorial incluant un état des lieux, l'identification des acteurs et le repérage des projets et des expériences en cours,
- recensement des besoins et des attentes des acteurs, identification des projets émergents, proposition d'actions concrètes de coopération et production des axes stratégiques du programme complétée des modalités de gestion administrative et financière de ce dernier,
- accompagnement du Conseil Régional dans le processus de négociation avec la Commission européenne.

La MOT a par ailleurs réalisé pour le compte de la Région Guadeloupe une mission d'assistance technique concernant l'élaboration du programme opérationnel "Espace Caraïbes" de l'Objectif "Coopération territoriale" pour la période de programmation européenne 2007-2013.

L'objectif de cette mission a consisté à :

- accompagner l'émergence d'une stratégie de court et moyen terme par une analyse des potentialités de la coopération transfrontalière et transnationale avec ses perspectives de développement et l'élaboration de propositions de mise en œuvre opérationnelle,
- rédiger le programme opérationnel,
- assister la Région Guadeloupe tout au long de la phase de rédaction et de négociation avec la Commission européenne.

## **II.3 ETUDE SUR LES ENJEUX TRANSFRONTALIERS DES ALPES-MARITIMES**

L'étude, commandée par la DDE 06 en décembre 2006 s'est déroulée jusqu'en septembre 2007 avec comme co-traitant le bureau d'études TERTIO, basé à Marseille. Elle a consisté en la réalisation d'un état des lieux des études ayant fait référence à des enjeux transfrontaliers. Il s'est agi dans ce travail de réaliser une synthèse par thématique et d'indiquer les points de lacune qu'il conviendrait de compléter.

La présente étude a également permis de faire le point sur le cadre juridique franco-italo-monégasque en relation avec la problématique transfrontalière des Alpes Maritimes.

Un certain nombre d'acteurs porteurs de démarches transfrontalières en France, en Italie ou à Monaco (collectivités locales, acteurs économiques et sociaux...) ont été identifiés, et les principaux "leaders" en la matière, tant côté français qu'italien, ont été relevés.

Sur la base des connaissances du terrain de la MOT et des documents inventoriés, cette dernière et Tertio ont fait le point sur les différentes démarches en rencontrant les acteurs de celles-ci. L'équipe s'est notamment attachée à la prise en compte des enjeux transfrontaliers de proximité avec l'Italie et Monaco par les acteurs des collectivités dans les différents documents de planification existants et dans les projets de territoire à l'œuvre dans le département (projets d'agglomération, projet métropolitain, projet de fusion du Parc national du Mercantour avec son partenaire italien...). Enfin, une distinction nette a été établie entre les projets transfrontaliers dits opérationnels, ceux qui relèvent du domaine de l'étude et les stratégies territoriales précédemment évoquées.

A l'issue de ces analyses, une synthèse des enjeux identifiés par thématique a été élaborée qui a fait apparaître pour chaque thématique :

- les études et les projets opérationnels réalisés
- leur inscription ou non dans une démarche de projet de territoire transfrontalier plus large,
- les porteurs de projets (et les différents partenaires financiers),
- les démarches et actions en cours, leur degré d'avancement, leur cadre juridique,
- les limites rencontrées,
- les enjeux identifiés.

## **II.4 MISSION D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE A LA CREATION D'UN GECT POUR LA PLATE-FORME WEST-VLANDEREN-FLANDRE-DUNKERQUE-CÔTE D'OPALE**

Les partenaires de la plate-forme transfrontalière West-Vlaanderen – Flandre-Dunkerque - Côte d'Opale ont confié à la MOT, qui s'est associée à l'Université de Leuven, représentée par Maarten Vidal, une mission d'assistance opérationnelle à la création d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT) pour porter la démarche de la plate-forme.

Institué par le Parlement et le Conseil européen le 5 juillet 2006, et soutenu par le Comité des régions de l'Union européenne, le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) est un nouvel instrument juridique européen qui permet aux autorités territoriales de différents Etats de mettre en place des groupes de coopération dotés de la personnalité juridique.

Celui-ci sert à organiser et gérer des actions de coopérations transfrontalières ou transnationales. Pour mener à bien ses missions, un GECT est doté d'une organisation, dispose d'un budget et peut employer du personnel.

Cette mission d'assistance a donné lieu à 20 entretiens avec les représentants des membres de la plate-forme, à quatre réunions de travail avec les techniciens de la plate-forme, ainsi qu'à une réunion et restitution avec les élus de la plate-forme, qui s'est tenue le 30/11/2007 à Diksmuide (Belgique).

Suite à cette réunion, les représentants politiques<sup>1</sup> des territoires constitutifs de la province belge de Flandre occidentale, de la Côte d'Opale et de l'arrondissement de Dunkerque se sont engagés à créer un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) à cette échelle eurorégionale. Ce nouvel instrument européen de coopération transfrontalière, créé par l'Union européenne, sera ainsi l'un des premiers d'Europe.

Les responsables politiques se sont notamment entendus sur le territoire du futur GECT ainsi que sur les missions et l'organisation de cette nouvelle instance. Cette initiative représente une étape très importante dans la structuration de la démarche de rapprochement entre les deux côtés de la frontière, officiellement lancée en 2004, avec la Plate-forme transfrontalière.

La nouvelle structure aura pour mission :

- d'assurer la représentation, la concertation politique et la coordination des partenaires du territoire transfrontalier,
- de définir les stratégies et les programmes d'actions transfrontaliers pour répondre aux besoins des habitants,
- de réaliser des projets transfrontaliers communs,
- d'agir comme interlocuteur vis-à-vis des instances tierces et notamment de l'Union européenne.

Cette étape importante franchie, chacune des collectivités membres devra, après accord sur la convention et les statuts, délibérer définitivement sur son adhésion, qui sera soumise pour approbation aux instances compétentes des deux Etats membres (France, Belgique).

## **II.5 MISSION D'ASSISTANCE A LA CONSTITUTION D'UNE STRUCTURE DE PORTAGE DE L'EURODISTRICT SAARBRÜCKEN MOSELLE EST**

Les partenaires de l'association Zukunft Sarre Moselle Avenir ont confié en septembre 2007 à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), qui s'est associée à Hans-Günther Clev, Directeur Général de l'agence de développement du Land de Rhénanie-Palatinat, une mission d'assistance opérationnelle pour la structuration juridique de l'Eurodistrict Saarbrücken Moselle Est.

Les partenaires de l'association souhaitent en effet pourvoir leur démarche de coopération transfrontalière d'une forme juridique permettant d'aller vers un projet de territoire plus ambitieux.

Cette mission d'assistance a donné lieu à trois réunions avec les membres du groupe de travail "Structure" et à une réunion avec les membres de la Commission Permanente. Des questionnaires ont également été envoyés aux techniciens.

Cette mission doit s'achever en juin 2008. La mission d'assistance se décline en trois phases réalisées par la MOT pour le compte du groupe de travail. Elles porteront sur les points suivants :

1. Choix du mode d'organisation transfrontalier entre les partenaires de l'Eurodistrict.

---

<sup>1</sup> Y participaient, pour la partie française,

- M. Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Député-Maire de Dunkerque, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, du Syndicat mixte de la Côte d'Opale et du Comité des Régions de l'Union européenne,
- M. Jean-Pierre DECOOL, Député-Maire de Brouckerque et Président du Pays Moulins de Flandre,
- M. Michel GILLOEN, Maire de Bailleul et Président du Pays Cœur de Flandre e
- M. Philippe NOUVEAU, Président de l'Agence d'urbanisme Flandre Dunkerque (AGUR),

pour la partie belge,

- M. Jan DURNEZ, Député de la Province de Flandre occidentale,
- M. Luc VANPARYS, Président de l'intercommunale de Flandre occidentale (wvi),
- M. Bernard HEENS, Bourgmestre de Heuvelland et représentant de la Conférence des Bourgmestres du Westhoek (Westhoekoverleg),
- Mme Lies LARIDON, Bourgmestre de Diksmuide et représentante de la Concertation des partenaires économiques et sociaux du Westhoek (RESOC Westhoek).



2. Choix du montage juridique de l'Eurodistrict (missions et partenariat en fonction des compétences des différents partenaires, forme juridique, lieu du siège).
3. Montage opérationnel de la future structure (organisation politique et technique, financement).

## **II.6 ESPACE CATALAN TRANSFRONTALIER**

Le Conseil général des Pyrénées Orientales et la Généralité de Catalogne ont commandé en septembre 2007 une étude à la MOT à l'issue d'un appel d'offres. Celle-ci s'inscrit dans la démarche d'Eurodistrict catalan transfrontalier, démarche politique transfrontalière initiée en 2006, et a pour vocation de nourrir le contenu et le mode opératoire. La MOT a choisi comme sous-traitant la chaire de géographie de l'université de Gérone.

Les objectifs de l'étude étaient d'accompagner la définition d'une démarche, de court et moyen terme, visant au développement d'un bassin de vie transfrontalier entre le département des Pyrénées orientales et les comarques de la Province de Gérone, par une analyse en profondeur des potentialités de la coopération transfrontalière avec ses perspectives de développement et l'élaboration de propositions de mise en œuvre opérationnelle.

L'étape 1 a consisté en la réalisation d'un diagnostic territorial et socio-économique transfrontalier afin d'évaluer, sous différents paramètres et à travers une double approche, thématique et territoriale, l'effet frontière sur le développement du territoire. Afin d'évaluer les forces/faiblesses et les menaces/opportunités en jeu sur le territoire, la MOT a recensé les coopérations existantes sur le territoire dans toutes les thématiques étudiées, ainsi que celles présentes aux autres frontières, et identifié les acteurs de terrain afin de définir les besoins et attentes du territoire transfrontalier. L'objectif était de mettre en avant les enjeux principaux d'un développement concerté et équilibré du territoire et d'identifier les priorités devant faire l'objet de coopérations.

Dans une deuxième phase, la MOT et son partenaire catalan, à partir des enjeux identifiés à l'issue de la première phase, ont identifié les axes d'intervention et fait des propositions concrètes et opérationnelles de mise en œuvre dans un Programme Opérationnel d'actions pluriannuel. Des propositions de modes d'organisation de la coopération transfrontalière du territoire transfrontalier ont été faites, aboutissant à une structuration et à une mise en réseau des acteurs.

## **II.7 DOSSIERS EN PREPARATION**

### **II.7.1 Mission d'accompagnement du Gouvernement de la Principauté d'Andorre en vue de l'organisation de ses coopérations transfrontalières**

Dans un premier temps, le gouvernement andorran a demandé à la MOT d'accompagner l'émergence d'une stratégie transfrontalière de court et moyen terme pour le territoire de la Principauté d'Andorre par une analyse des potentialités de coopération transfrontalière avec la France, avec ses perspectives de développement et l'élaboration de propositions de mise en œuvre opérationnelle. La commande a fait l'objet de modifications substantielles en décembre 2007 et la MOT travaille à répondre favorablement à la demande de la principauté (assistance au projet de connexion autoroutière de la Principauté à la France, montage de ligne de bus transfrontalière entre Andorre la vieille et la Seu d'Urgell (Catalogne)).

## **II.7.2 Projet Alzette-Belval : constitution d'une intercommunalité transfrontalière**

Suite aux contacts pris en 2006 avec le Conseil Régional de Lorraine, la MOT a répondu à un appel d'offre lancé en mai 2007 par le Conseil Régional de Lorraine portant sur une expertise pour le montage juridique et le cadrage des missions d'un GECT franco-luxembourgeois pour porter le projet d'agglomération transfrontalière Alzette-Belval. Au 31 décembre 2007, la réponse était toujours en cours d'examen par le service marché du Conseil Régional de Lorraine.

## **II.7.3 Mission d'assistance au préfet Lemaire**

La MOT a été sollicitée par la DIACT au dernier trimestre 2007 pour assister M. le préfet Gérard LEMAIRE dans le cadre d'une mission d'expertise sur l' "environnement concurrentiel et la coopération transfrontalière". Celle-ci lui a été confiée par les ministres des Affaires étrangères, de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durable, de l'Intérieur et de l'Outre mer et des collectivités territoriales.

Cette mission s'attache à analyser l' "impact des mécanismes concurrentiels sur le développement des projets transfrontaliers, sur le comportement des entreprises françaises, et les effets sur le marché de l'emploi" et à formuler des "recommandations sur des mesures d'accompagnement à mettre en œuvre par l'Etat et les collectivités territoriales".

Le champ très vaste de la mission (le potentiel du développement des projets transfrontaliers face à la concurrence économique) appelle des investigations approfondies et c'est dans cette optique que la DIACT a souhaité confier à la (MOT) une mission d'assistance et de soutien logistique au préfet pour cette étude.

La mission est en cours au 1er semestre 2008 et un rendu interviendra en avril 2008.

## **II.7.4 CCI transfrontalière Bayonne – Gipuzkoa**

Des contacts ont été pris au dernier trimestre 2007 avec la CCI Bayonne Pays-Basque qui souhaite créer avec son homologue du Guipuzkoa (arrondissement du Pays Basque espagnol) une CCI transfrontalière.

En décembre 2007, la MOT a rencontré les responsables de cette CCI afin de présenter un exemple de méthodologie pour la constitution d'une telle structure.

La CCI devrait passer un appel d'offre dans le courant de l'année 2008.

# **PARTIE III : COMMUNICATION ET MISE EN RESEAU**

## **III.1 COMMUNICATION**

La MOT dispose de nombreux outils de communication : une newsletter mensuelle, une lettre d'information trimestrielle, des cahiers thématiques, un site Internet...

Afin d'être diffusés le plus largement en Europe, ces outils sont systématiquement traduits en plusieurs langues.

Des revues de presse bimensuelles sur l'actualité de la coopération transfrontalière, également diffusées à l'ensemble des membres du réseau, sont venues compléter ces productions.

### **III.1.1 Newsletters "L'actualité transfrontalière"**

La MOT publie une newsletter mensuelle consacrée à l'actualité de la coopération transfrontalière.

Les newsletters sont envoyées par voie électronique à l'ensemble des membres du réseau et partenaires de la MOT. Elles sont également imprimées en 500 exemplaires et diffusées lors de réunions et d'événements divers, ainsi qu'à de nombreux centres de documentation et structures partenaires et institutionnelles nationales et européennes.

Elles sont publiées en anglais et en français pour chaque numéro ainsi que dans une troisième langue européenne (allemand, espagnol, italien ou néerlandais).

Cet outil de communication a pour fonction de traiter en priorité des sujets intéressant les acteurs transfrontaliers du réseau et d'informer sur l'actualité récente de la coopération transfrontalière, des grands événements à l'échelle de la France et de l'Europe. L'idée est de privilégier l'interactivité avec les membres du réseau, qui peuvent proposer des sujets d'articles et des brèves. Enfin, la newsletter fait parler de la MOT tous les mois : annonce des événements importants du réseau, des dernières publications, du site web, des extraits de la revue de presse.

En raison de l'organisation du colloque européen durant toute l'année 2007, la MOT a édité cinq numéros de la newsletter (habituellement, édition de 10 à 11 numéros par an) :

- "L'actualité transfrontalière" n°32, janvier 2007, en français et anglais : "La Porte Sud de Genève", "L'Observatoire statistique de l'Arc jurassien", "Le réseau City Twins"...
- "L'actualité transfrontalière" n°33, février 2007, en français, anglais et italien : "Une Eurorégion franco-italienne", "Des relations de proximité entre la France et Monaco", "Les transports transfrontaliers de voyageurs"...
- "L'actualité transfrontalière" n°34, mars 2007, en français, anglais et allemand : "Création de l'Eurodistrict Trinational de Bâle", "Un GLCT pour organiser les transports dans l'agglomération franco-valdo-genevoise", "Des évolutions législatives en cours pour faciliter la coopération sur les frontières françaises"...
- "L'actualité transfrontalière" n°35, avril/mai 2007, en français, anglais et néerlandais : "Vers l'Eurodistrict 'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai'", "Coopération franco-belge pour les services d'urgences", "Rencontres européennes : 'Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien'"...
- "L'actualité transfrontalière" n°36, juin/juillet 2007, en français, anglais et espagnol : "L'Espace catalan transfrontalier", "L'hôpital transfrontalière de Cerdagne", "Publication des Actes du séminaire de Metz sur le GECT"...

### III.1.2 Lettres "Espaces transfrontaliers"

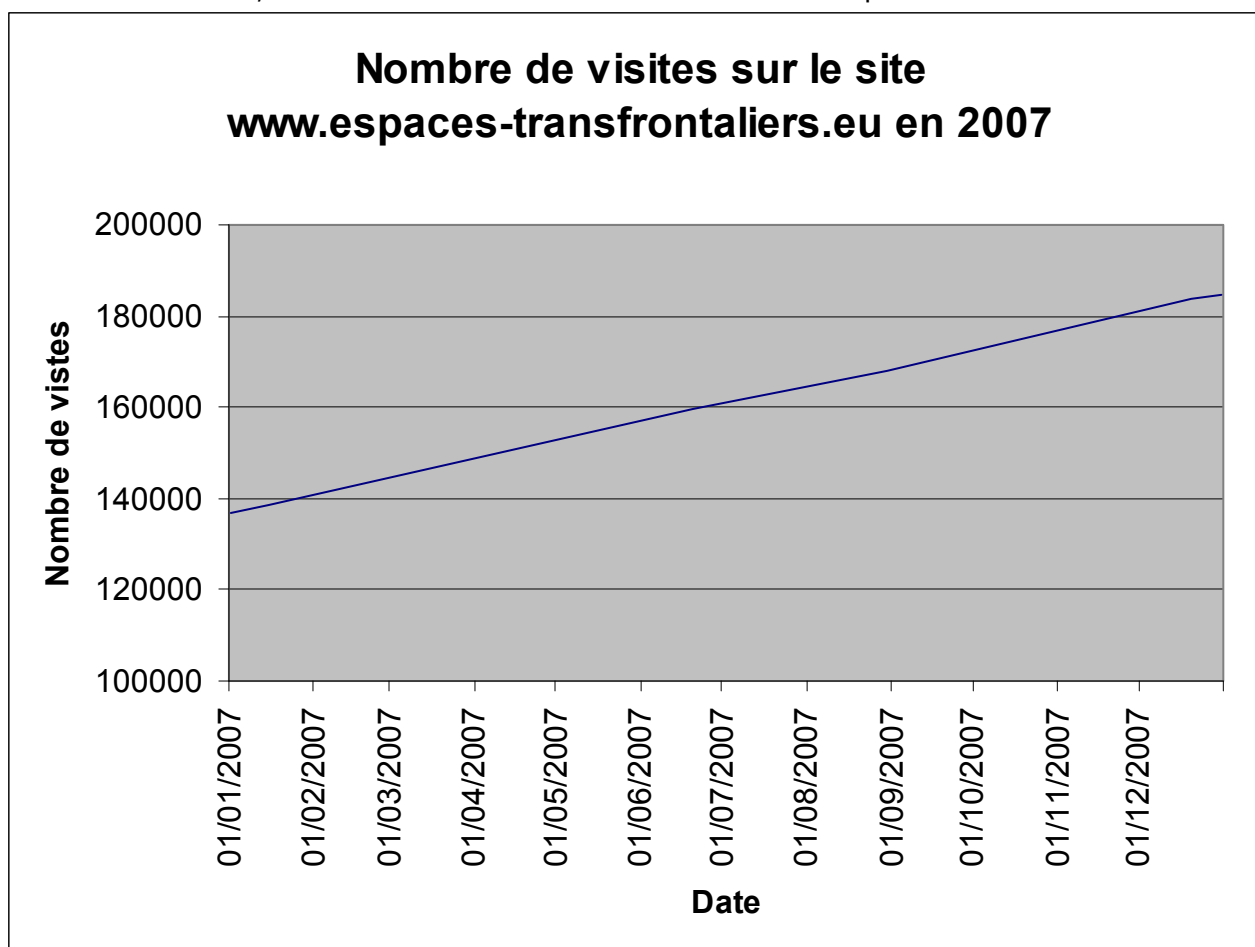
Les lettres d'information "Espaces transfrontaliers" sont publiées à raison d'environ 3 numéros par an. Elles informent sur les faits marquants de l'association et de l'actualité du réseau de la MOT.

Deux numéros ont été élaborés en 2007 :

- La Lettre n°23, parue en février 2007, en français et en anglais, a porté sur le projet INTERFORM de formation et de recherche sur les pratiques transfrontalières, financé dans le cadre d'INTERACT. L'éditorial a été signé par Colin Wolfe, chef de l'unité "Coopération territoriale" de la Direction générale de la Politique régionale à la Commission européenne. Cette édition a été publiée à 9000 exemplaires.
- La Lettre n°24 de novembre 2007 a été publiée en français, anglais et allemand à l'occasion des rencontres européennes "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien" (8 et 9 novembre 2007 à Lille). Elle a servi de support à cet événement et a permis de faire le point sur le lancement de l'EUROMOT avec un éditorial signé par le Président de la MOT, Pierre Mauroy, et un dossier sur la programmation européenne 2007/2013 : "Les nouveautés pour la coopération transfrontalière". Cette édition a été publiée à 14000 exemplaires (cf. diffusion importante dans le cadre du colloque).

### III.1.3 Site Internet

Depuis sa création en septembre 2002, le site Internet de la MOT, [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu), est devenu un site de référence sur la coopération transfrontalière.



Le nombre de visiteurs sur le site est passé de 136 806 au 1<sup>er</sup> janvier 2007 à 184 596 au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Ceci représente environ 4000 visites mensuelles sur le site.

Le site comprend une version française, une version anglaise et des versions allemande, espagnole et italienne.

La version anglaise se compose d'une base de données de projets transfrontaliers, d'articles d'actualités (issus des articles des newsletters), de nombreuses publications sur la coopération transfrontalière (générales, européennes et juridiques), d'une rubrique de liens et d'une présentation de la MOT.

Les versions allemande, espagnole et italienne comprennent pour leur part un centre de ressources avec des articles d'actualité, des publications générales, européennes et juridiques sur la coopération transfrontalière, une rubrique de liens vers des sites Internet et une présentation de la MOT.

La prochaine étape de l'évolution du site est la création pour 2008 d'un Extranet destiné aux adhérents de la MOT, le but étant de faciliter les échanges et la diffusion de documents au sein du réseau, mais également de mettre à disposition des contenus et ressources supplémentaires, issus notamment des travaux de la MOT, aux adhérents.

### **III.1.4 Revues de presse**

La MOT diffuse depuis septembre 2006 une revue de presse bi-mensuelle à l'ensemble des membres de son réseau. Cette revue de presse, envoyée par mail, dresse un panorama général de l'actualité de la coopération transfrontalière aux frontières françaises ainsi que des principales actualités européennes. Chaque numéro contient une centaine d'articles. Ces revues de presse ont vocation à être mise en ligne sur le futur Extranet.

### **III.1.5 Réédition de l'Atlas**

La MOT a réédité en décembre 2007 son Atlas de la coopération transfrontalière, cinq ans après sa première parution.

Cet ouvrage regroupe près de cent cartes qui donnent à voir les dynamiques à l'œuvre sur l'ensemble des territoires transfrontaliers entre la France et ses neuf pays voisins. Il constitue un document de référence inédit dans lequel sont analysés les principaux thèmes de la coopération transfrontalière.

La réédition de l'Atlas comporte deux objectifs :

- poursuivre le travail de constitution de ce référent documentaire inédit sur la réalité du fait géographique transfrontalier,
- sensibiliser les autorités compétentes françaises et des pays européens aux réalités transfrontalières souvent méconnues et sous-estimées.

Les domaines d'observation ont été diversifiés et approfondis afin de mieux orienter les politiques nationales et communautaires en faveur des territoires transfrontaliers.

L'atlas se divise en quatre grandes parties :

- La première est consacrée au fait géographique transfrontalier : les flux de travailleurs, l'emploi, le transmaritime, etc.
- La deuxième partie décline un certain nombre de thèmes caractéristiques de la coopération transfrontalière : la santé, les transports collectifs de voyageurs, les fleuves et rivières, la culture.
- La troisième partie s'attache à la dimension territoriale de la coopération transfrontalière : les projets de territoires transfrontaliers et la planification nationale, les espaces urbains, les espaces ruraux et naturels transfrontaliers.
- La quatrième partie traite du cadre politique et juridique ainsi que des outils de planification et de financement de la coopération transfrontalière : le droit opérationnel et la gestion de l'objectif 3 "coopération territoriale européenne" transfrontalière.

Les cartes sont accompagnées de commentaires approfondis sur la problématique abordée ; elles font également l'objet de zooms sur des territoires spécifiques.

L'Atlas a été imprimé en 2000 exemplaires et a fait l'objet d'une diffusion large. L'ensemble des cartes sont téléchargeables sur le site [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu) (rubrique "Ressources" > "Fonds cartographique").

## **III.2 INFORMATION ET FORMATION**

### **III.2.1 Diffusion d'informations au réseau**

Tout au long de l'année l'équipe de la Mission Opérationnelle Transfrontalière s'est tenue à la disposition de ses adhérents et partenaires, et plus généralement de toute personne qui en a fait la demande (généralement chercheurs, étudiants ou cabinets d'études), afin d'informer et de diffuser de l'information sur la coopération transfrontalière.

Ces informations se font le plus souvent sous la forme d'envois de documentation ou de réponses à des demandes précises (informations par exemple sur le GECT ou sur les territoires transfrontaliers dans la programmation européenne 2007-2013).

La MOT étant, d'année en année, mieux connue et mieux identifiée, ces demandes ne cessent d'augmenter. Afin de les limiter, l'ensemble des publications est régulièrement mis en ligne sur le site Internet.

### **III.2.2 Intervention dans des universités, colloques et formations**

L'équipe de la MOT est également très sollicitée pour participer à des formations, des séminaires ou des colloques. Elle intervient généralement comme expert de référence pour expliquer les enjeux de la coopération transfrontalière, présenter le résultat de ses travaux ou faire le point sur l'Objectif 3 de "Coopération territoriale européenne".

En 2007, la MOT est notamment intervenue :

- dans le cadre d'une journée organisée le 7 février 2007 à l'ACFCI qui visait à informer le réseau consulaire des principaux enjeux et contenus du volet transfrontalier de l'Objectif "Coopération territoriale européenne" et à leur présenter des expériences réussies de projets transfrontaliers.
- dans le cadre d'une formation sur les coopérations transfrontalières en Europe, organisée par le CEES, pôle Europe de l'ENA pour le RESP (réseau des écoles de service public.)
- pour animer une séquence de formation auprès de la Région Marche (Italie) le 12 février 2007, dans le cadre d'un programme de formation des membres du service de la coopération territoriale de la région et de la future équipe technique du Secrétariat Adriatique (Segretariato per l'Adriatico). Cette structure en création a vocation à regrouper les acteurs (collectivités, chambres consulaires, universités, associations) de la coopération transfrontalière du pourtour Adriatique, régions italiennes et pays des Balkans, en préfigurant une Euroregion adriatique.
- pour animer une séquence de formation le 26 mars 2007 à l'ENTE Valenciennes pour présenter un état des lieux de la pratique transfrontalière en France, plus particulièrement en Nord-Pas-de-Calais, le guide de la coopération et la nouvelle période de programmation.
- lors de la première rencontre du groupe de travail transfrontalier de la Fédération nationale des PNR le 29 mars 2007 pour présenter la MOT, les programmes opérationnels de l'Objectif 3 et les outils juridiques existants en matière de coopération transfrontalière.

- lors de la rencontre "stratégie transfrontalière" des DRE et DDE le 26 avril 2007 sur la nouvelle politique de cohésion européenne et la coopération territoriale. La journée portait à la fois sur les pratiques de coopérations transfrontalières du ministère et les méthodologie et outils de la coopération transfrontalière.
- lors du séminaire sur le "Marché du travail transfrontalier" à Imperia (Italie) le 15 mai 2005 sur invitation de la Chambre de Commerce d'Imperia (dans le cadre d'un projet EQUAL) pour parler de l'approche MOT en matière d'assistance à la coopération pour l'emploi.
- le 14 juin sur l'état de l'adaptation du règlement GECT en droit français lors d'une journée de formation organisée par l'Euro-institut de Kehl, "Le GECT : une chance pour le Rhin Supérieur".

Comme les années précédentes, la MOT est par ailleurs intervenue auprès des étudiants du Master CTI de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour afin de présenter la MOT et des exemples de projets de coopération transfrontalière.

La MOT a accueilli plusieurs délégations au cours de l'année dont une délégation tchèque le 27 février 2007 et une délégation du Bénin le 25 juin 2007.





# **PARTIE IV : LES RENCONTRES EUROPEENNES "LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS : L'EUROPE AU QUOTIDIEN", 8 ET 9 NOVEMBRE A LILLE**

## **IV.1 CONTEXTE, ORGANISATION ET PARTICIPATION**

### **Les objectifs**

La MOT a organisé un grand colloque européen "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien" qui s'est tenu à Lille les 8 et 9 novembre 2007. Dans le contexte de la nouvelle programmation européenne 2007-2013, ces rencontres ont été l'occasion de mettre en débat l'avenir de la coopération territoriale comme un élément important de la relance de la construction européenne.

L'objectif des rencontres était de démontrer qu'une Europe concrète, celle des projets qui répondent aux besoins des citoyens, est en marche au sein des territoires transfrontaliers et que les Etats et l'Union européenne peuvent trouver un fort intérêt à soutenir la coopération et les projets de territoire transfrontaliers. La conférence a été organisée autour de deux tables rondes politiques et de douze ateliers thématiques.

Les langues du colloque étaient les trois langues les plus parlées en Europe : l'anglais, le français et l'allemand.

### **L'organisation**

Un comité d'organisation composé des principaux financeurs de la MOT et du colloque, mais également d'acteurs locaux et d'experts externes s'est réuni pendant une année pour préparer cet événement. Une agence de communication a également été sollicitée pour l'organisation logistique.

Chacun des douze ateliers a été préparé en amont par un groupe de travail spécialisé dont le rôle a été de recenser des expériences significatives développées dans les territoires transfrontaliers en Europe et de rédiger un projet de contribution, qui a été "validé", voire corrigé et complété lors de l'atelier, le jour du colloque. Ce processus a initié un travail en réseau européen sur les différentes thématiques qui a vocation à se poursuivre au delà de la conférence.

Les groupes de travail ont reflété la diversité des frontières européennes et des acteurs de la coopération transfrontalière : en premier lieu les collectivités territoriales, mais aussi les administrations régionales, nationales et européennes, les acteurs privés, la société civile, les experts universitaires, etc.

### **La participation et la communication**

Plus de 800 participants venus de 31 pays ont participé aux rencontres, ce qui témoigne d'un grand succès. Le ratio entre participants et inscrits était excellent avec environ 800 participants pour 888 inscrits.

Pour parvenir à ce fort taux de participation, un travail très important de réseau et de communication a été effectué en amont, pendant un an, par la MOT. Un fichier d'invités de plus de 11 000 contacts a été entièrement constitué (les institutions européennes n'ayant pu fournir aucune liste de contacts) et de nombreux organismes relais ciblés (principalement des institutions et des réseaux nationaux et européens) ont diffusé l'information. A travers cette

préparation, la MOT a pu établir une précieuse liste de contacts ciblés en Europe qui lui sera très utile pour son futur travail et son développement européen.

Un site Internet dédié au colloque avec possibilité de s'inscrire en ligne a été mis en ligne en août 2007.

Un espace exposition a été organisé autour des 12 thèmes des ateliers. Il a permis de présenter de nombreux projets emblématiques de la coopération transfrontalière en Europe, dans le but d'enrichir les projets retenus lors des ateliers. Il a été un lieu d'échanges et de rencontres important du colloque.

Un film sur l'histoire de la coopération transfrontalière en Europe a été réalisé (en français et anglais) et diffusé en séance plénière.

Un prestataire presse externe a été sélectionné et était chargé des relations presse et de la couverture médiatique. Un partenariat avec ARTE a été négocié et la conférence annoncée dans le magazine européen d'ARTE : "Zoom Europa".

Une soirée, le 8 novembre, a été organisée au Palais des Beaux-Arts à l'invitation de Martine AUBRY, maire de Lille, afin de célébrer le dixième anniversaire de la MOT. Cet événement a été largement suivi par les participants du colloque. Beaucoup de personnes ont également profité de la possibilité de visiter le musée.

## **IV.2 LES TABLES RONDES POLITIQUES ET LES DOUZE ATELIERS THEMATIQUES**

Le programme détaillé des rencontres figure en annexe.

Deux tables rondes politiques ont été organisées :

- **Table ronde 1 : "Les territoires transfrontaliers : répondre aux besoins des habitants, construire l'Europe par des projets concrets"**

L'objectif était de montrer que les territoires transfrontaliers répondent aux besoins des habitants des espaces frontaliers. La table ronde a été le lieu d'une interpellation politique et citoyenne sur la nature de l'intégration européenne et les enjeux de la coopération transfrontalière avec la présence d'élus locaux porteurs de projets de territoire transfrontaliers.

- **Table ronde 2 : "L'Europe des projets au service des citoyens : les engagements des acteurs publics nationaux et communautaires en faveur des territoires transfrontaliers ?"**

Cette seconde table ronde avait pour but d'interpeller les institutions européennes, les responsables de programmes communautaires et les gouvernements nationaux dans le soutien aux projets de terrain. Il s'agissait de donner des impulsions et de faire des propositions aux niveaux nationaux et européen quant à l'avenir de la coopération transfrontalière.

Les 12 ateliers thématiques ont concerné :

- Une première série "Vivre et travailler dans les territoires transfrontaliers" avec les thèmes : le développement économique, l'emploi et la formation, les transports collectifs, la culture et l'intégration territoriale, l'environnement, la santé.
- Une seconde série "Construire les territoires transfrontaliers" avec les thèmes : les territoires transfrontaliers, les agglomérations transfrontalières, les territoires ruraux et naturels transfrontaliers, la coopération maritime, les outils juridiques de la coopération, la formation aux métiers du transfrontalier.

Ces ateliers ont permis de faire ressortir, thème par thème, les enjeux, les projets et les bonnes pratiques de la coopération transfrontalière en Europe, pour parvenir à des propositions concrètes opérationnelles. Ces recommandations seront publiées suite au colloque dans un "Manifeste" adressé aux institutions nationales et européennes. Ce Manifeste publié en français, anglais et allemand sera porté par l'EUROMOT (voir IV.3).

## **IV.3 CREATION DE L'EUROMOT**

### **IV.3.1 Signature de la convention EUROMOT lors des Rencontres européennes des 8 et 9 novembre 2007 à Lille**

L'EUROMOT, réseau européen d'autorités locales transfrontalières, a été officiellement lancé par la signature d'une convention de coopération entre la MOT, Eixo Atlántico et City Twins, lors des rencontres européennes. Eixo Atlántico est un réseau de villes frontalières concernant le Nord-Portugal et la Galice en Espagne, et City Twins un réseau de villes jumelles impliquant l'Allemagne, la Pologne, l'Estonie, la Lettonie, la Suède, la Finlande et la Russie.

Après la signature officielle de la convention, un comité fondateur de l'EUROMOT s'est réuni le 8 novembre pour mettre en place, conformément à la convention signée, un comité politique et un comité exécutif.

Le président de l'EUROMOT est Pierre Mauroy (président de la MOT) ; deux vice-présidents ont été désignés : Luis Filipe Menezès (président d'Eixo Atlántico) et Joachim Paulick (maire de Görlitz et représentant du réseau City Twins). Un secrétaire, Alain Lamassoure (député européen et vice-président de la MOT) complète ce comité politique. Le comité exécutif est composé d'un président (Jacques Houbart, directeur général de la MOT) et de deux vice-présidents : Xoan Vazquez Mao (secrétaire général d'Eixo Atlántico) et Klaus Baldauf (délégué à la coopération internationale de la Ville de Francfort (Oder), représentant le réseau City Twins).

L'objectif de l'EUROMOT est de former un réseau européen solide pour réunir les autorités locales et collaborer de manière plus efficace avec les institutions nationales et européennes. Ses activités seront l'assistance opérationnelle aux projets, les études, la formation et la recherche en matière de coopération transfrontalière, la mise en réseau et l'interface à la fois politique et technique du niveau local au niveau européen.

### **IV.3.2 Signature d'une alliance stratégique entre l'EUROMOT et l'ARFE lors des Rencontres européennes des 8 et 9 novembre 2007 à Lille**

De manière complémentaire, une alliance stratégique a été conclue entre l'EUROMOT et l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) et signée par Pierre Mauroy,, président de la MOT et Lambert Van Nistelrooij, président de l'ARFE.

L'alliance stratégique avec l'ARFE vise à couvrir les différentes échelles géographiques (locales/régionales) pour peser plus efficacement sur les orientations nationales et communautaires en matière de coopération transfrontalière.

Il est prévu d'établir sur cette base un programme de travail annuel.



# **PARTIE V : AIDE A LA DEFINITION DE STRATEGIES D'ENSEMBLE**

## **V.1 ETUDE SUR LES SOLIDARITES TRANSFRONTALIERES**

### **"Les solidarités transfrontalières, propositions et recommandations pour qualifier les projets transfrontaliers à l'horizon 2007" :**

Volet 1 : Etude des mécanismes financiers et fiscaux en vue d'une compensation des différentiels de revenus, de charges ou de ressources des collectivités territoriales situées de part et d'autre des frontières françaises.

Cette étude, réalisée par la MOT pour le compte de la DIACT entre novembre 2006 et janvier 2007 fait suite à l'étude "Les solidarités transfrontalières, identification et analyse des mécanismes financiers des projets transfrontaliers" conduite par la MOT pour le compte de la DIACT et de la Caisse des dépôts et consignations.

Cette première étude a fait notamment apparaître des questions concernant les ressources des collectivités et groupements frontaliers.

C'est pourquoi il convenait de s'interroger sur la réalité des différences de niveaux de revenus des ménages et de ressources des collectivités au sein des bassins de vie transfrontaliers aux frontières françaises, d'analyser leurs conséquences sur l'économie de ces territoires et la capacité des collectivités à intervenir en transfrontalier ainsi que sur les mécanismes de compensation existants ou à proposer pour remédier à ces déséquilibres, à travers :

- l'étude des conventions bilatérales visant à éviter les doubles impositions et leurs conséquences sur les territoires transfrontaliers,
- l'analyse des disparités de part et d'autre des frontières,
- l'évaluation de l'intérêt et de la faisabilité de la mise en place aux frontières françaises de systèmes de péréquation et de compensation à l'échelle des bassins de vie transfrontaliers dans la perspective d'aider au financement de fonds de développement transfrontaliers.

Volet 2 : accompagner les territoires transfrontaliers dans l'engagement de leurs projets transfrontaliers et la pérennisation de leurs démarches dans le cadre de la nouvelle période de programmation nationale et communautaire.

Ce volet réalisé pour le compte de la Caisse des dépôts et consignations comporte deux parties :

1 : Economie des projets transfrontaliers : analyse des sources de financement des projets transfrontaliers et des possibilités de mécanismes de mutualisation des coûts d'investissement et de fonctionnement des équipements structurants des bassins de vie transfrontaliers.

2 : Guide pratique opérationnel et financier : à destination des acteurs de la coopération transfrontalière pour faciliter l'engagement financier et opérationnel des projets transfrontaliers.

L'année 2007 a permis de lancer les bases de cette étude en interrogeant l'ensemble des sites partenaires via un questionnaire par e-mail et en définissant la trame du guide opérationnel et financier qui sera rédigé en 2008.

## **V.2 VOLET TRANSFRONTALIER DE L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES (DIACT)**

Dans le cadre de l'"Observatoire des territoires", la MOT a gagné un appel d'offres émis par la DIACT qui pilote ce projet. Celui-ci portait sur le lancement d'une phase expérimentale pour la mise en place d'un volet transfrontalier de cet Observatoire.

La MOT a donc eu pour charge de développer ce volet transfrontalier qui doit aboutir à la mise en place d'un système d'informations coordonné des territoires transfrontaliers. Ceux-ci sont en effet généralement dépourvus d'indicateurs statistiques pertinents, adaptés à leur taille et à leur configuration. Ces lacunes sur le plan statistique nuisent à la conduite des politiques de développement transfrontalier.

L'objectif principal de la mission a consisté dans un premier temps en une phase d'étude. Celle-ci a porté sur l'inventaire d'un premier corpus d'indicateurs sur 3 territoires test (Métropole franco-valdo-genevoise, PED de Longwy et Dunkerque-Flandres occidentales) et la définition d'une grille de travail (quelles thématiques et indicateurs ?) qui doit préfigurer un système d'informations des territoires transfrontaliers généralisé et intégré à l'Observatoire des territoires.

L'étude a permis d'aboutir à 20 indicateurs déclinés en 3 grandes thématiques (les dynamiques, les différentiels et les complémentarités ; la dimension métropolitaine), chacun de ces indicateurs étant déclinés dans une fiche.

Ce travail, validé par les représentants des 3 sites (agences d'urbanisme, offices statistiques...) s'est terminé par un examen des conditions de généralisation de cette observation des systèmes transfrontaliers et des thèmes qui seront couverts ultérieurement ; il fait l'objet d'une cartographie harmonisée pour les 3 sites par l'université de Metz.

En 2008, il s'agira de poursuivre la démarche à partir des trois sites pilotes, de diffuser l'étude 2007 auprès des autres sites transfrontaliers et de généraliser la démarche sur d'autres sites urbains situés sur les frontières françaises.

## **V.3 ETUDE SUR LES QUESTIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES SUR LES LITTORAUX TRANSFRONTALIERS BASQUE ET CATALAN**

L'objectif de l'étude commandée à la MOT par la DGUHC du ministère de l'Équipement a été de réaliser un diagnostic complet et actualisé des caractéristiques foncières et immobilières dans les zones transfrontalières du littoral basque et catalan afin d'en mesurer les enjeux et de déterminer les stratégies à mettre en place pour accompagner les évolutions à l'oeuvre au sein de ces deux territoires transfrontaliers. Pour ce faire, la MOT a travaillé avec un sous-traitant basque espagnol, le bureau d'études IKEI.

Après la constitution d'un groupe technique et d'un comité de pilotage qui se sont assurés du bon déroulement de l'étude et des modalités à mettre en oeuvre pour atteindre ses objectifs, la MOT a procédé à un état des lieux et du fonctionnement des territoires littoraux basques et catalans, en fonction de leur double positionnement littoral et transfrontalier. Outre le repérage des projets transfrontaliers réalisés ou à venir pouvant influencer fortement sur le territoire, l'identification des acteurs de terrain et le diagnostic des flux transfrontaliers, la MOT a procédé à l'analyse du marché foncier et immobilier au sein de ces deux espaces.

Dans une deuxième phase, après les avoir identifiés, la MOT a procédé à l'analyse de l'efficacité des outils disponibles et des stratégies mises en place, tant en termes de planification que de production, de gestion foncière et immobilière côté français et côté espagnol. La MOT s'est employée à analyser la prise en compte de la situation littorale et transfrontalière dans ces outils et stratégies existants mais également la prise en compte de ces questions foncières et immobilières dans les projets de territoire transfrontaliers en cours au sein de ces deux espaces. L'accent a également été mis sur l'analyse des différences de conception dans la production de l'urbain entre les territoires français et espagnols le long de ces deux littoraux. Enfin, la dimension "protection du littoral" et son impact dans ces espaces sera investiguée.

La dernière partie a porté un regard prospectif sur ces deux espaces, à travers des préconisations d'orientations et d'actions, basées sur les éléments recueillis dans les deux premières parties. Dans cette phase, la MOT a fait des propositions pour l'amélioration de la connaissance et de la gestion foncière et immobilière de part et d'autre de la frontière dans ce contexte littoral (outils à améliorer, nouveaux outils ?) en articulation avec les projets de territoire littoraux et transfrontaliers existants et en tenant compte des tendances démographiques et économiques à l'oeuvre. L'ensemble de ces propositions ont porté non seulement sur le mode opératoire mais également politique pour accompagner un développement harmonieux de ces territoires spécifiques.

Cette étude pourra faire l'objet de deux présentations, une au Pays basque, l'autre sur le littoral catalan au printemps 2008 en fonction des demandes du commanditaire.





# **PARTIE VI : ACTIVITES EUROPEENNES**

## **VI.1 PROJET INTERFORM – RESEAU EUROPEEN DE FORMATION ET DE RECHERCHE AUX PRATIQUES TRANSFRONTALIERES**

### **VI.1.1 Présentation du projet**

Le projet INTERFORM réunit 8 partenaires : la MOT (chef de file), l'Euro-Institut de Kehl/Strasbourg, l'Université de Gênes, l'Institut International de Communication de Gênes, l'Université de Nice Sophia Antipolis, l'Université de Pau et des pays de l'Adour, l'Université de Genève et l'Université de Deusto.

L'objectif principal du projet INTERFORM consiste à développer la capacité des territoires à monter des projets de coopération en créant et en développant, grâce à la mise en réseau des acteurs de la formation et de la recherche, un corpus scientifique et technique confronté aux pratiques de terrain.

### **VI.1.2 Les séminaires de formation**

En 2007, le dernier séminaire de formation a été organisé par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour à Bayonne les 3 et 4 avril.

Il s'agissait d'un séminaire thématique sur la "Mise en cohérence des politiques publiques dans les territoires transfrontaliers".

L'objectif de ce séminaire INTERFORM était d'associer des acteurs de la coopération et des enseignants/chercheurs apportant l'encadrement théorique, afin de formaliser des éléments méthodologiques et pédagogiques sous la forme d'une "mallette pédagogique".

Les participants ont comparé des cas concrets relevant des politiques de sécurité, de transports locaux et de gestion des espaces et des risques naturels.

Ont participé 44 personnes, dont les représentants de collectivités du Pays Basque, des structures de coopération transfrontalière de Belgique, France, Espagne et Portugal ; des professionnels de la coopération policière d'Allemagne, Espagne, France et Italie.

Les étudiants de l'université de Pau et des Pays de l'Adour ont également contribué avec des notes de cadrage sur les thématiques de coopération et des commentaires.

Les mallettes pédagogiques des trois séminaires (formation manager de projet, coopération sanitaire et politiques publiques) sont parallèlement en cours de production finale, selon leurs spécificités.

### **VI.1.3 Les troisièmes Entretiens du transfrontalier "Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière"**

Cette rencontre annuelle, comme les deux précédentes, a pour objectif de capitaliser et de diffuser la connaissance sur le transfrontalier en confrontant les points de vue des chercheurs et des praticiens.

Co-organisés par les universités partenaires de Deusto et Pau/Pays de l'Adour, les troisièmes Entretiens intitulés "Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière" se sont déroulés les 13 et 14 décembre 2007 en Eurocité Basque sur les questions suivantes : plurilinguisme et interculturalité en territoire transfrontalier ; modèles interculturels de

management de situations et projets transfrontaliers et chemins culturels d'une démocratisation de la coopération transfrontalière.

Plus de 70 personnes étaient présentes sur les deux journées, représentant diverses structures et territoires. Les participants ont été très satisfaits de la profondeur des cas présentés et des débats.

Les supports d'intervention sont mis à disposition sur le site web du projet <http://www.interform-eu.org>.

Il est prévu de publier les Actes du colloque, en regroupant les trois rendez-vous 2005-2006-2007 dans un même ouvrage. Ces contributions seront encadrées par une réflexion introductive sur l'état de la connaissance et le lien entre pratiques et recherches sur la coopération transfrontalière.

#### **VI.1.4 Site Internet et plaquette de présentation du projet**

Au courant de l'année 2007, le travail a consisté à alimenter le site Internet [www.interform-eu.org](http://www.interform-eu.org) des informations relatives aux événements Interfom (programmes et interventions des séminaires et Entretiens), à l'actualité d'INTERFORM et d'autres initiatives de formation et recherche, ainsi que de contenus documentaires. La base de données documentaire permet une recherche et un accès au téléchargement de documents -lorsque cela est possible- par le biais d'une fiche descriptive (en version française et anglaise).

La liste d'experts a été ouverte aux candidatures au fil de l'année et sera mise en forme en fin de projet.

Le répertoire "Lieux de formation" ne sera également mis en ligne qu'en fin de projet. Un stagiaire a travaillé à la mise à jour du répertoire du Conseil de l'Europe (2005), il a contacté les structures repérées par la chef de projet, et complété le travail par des recherches Internet.

La seconde plaquette INTERFORM présentant le contenu du site web [www.interform-eu.org](http://www.interform-eu.org) a été diffusée début 2007. Elle accompagne le premier dépliant de présentation générale du projet.

Enfin, la Lettre du chef de file (MOT), "Espaces transfrontaliers" du mois de février 2007 a été utilisée pour diffuser de l'information sur le projet en version anglaise et française. L'éditorial, les articles centraux et les points de vue donnent une idée et une évaluation du projet à ce stade d'avancement. La Lettre a été lancée et diffusée dans les réseaux de la MOT et des partenaires au début de l'année 2007.

La documentation relative au projet est systématiquement proposée lors des principaux événements de la MOT (par exemple le Colloque européen de Lille en novembre 2007) ou lors de participation aux autres colloques et séminaires sur le transfrontalier, ainsi qu'aux délégations de visiteurs à la MOT.

### **VI.2 RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE EN EUROPE**

La MOT est intervenue pour le Conseil de l'Europe pour élaborer un rapport sur l'état actuel de la coopération transfrontalière en Europe. Ce document a donné lieu à des propositions de recommandations adressées aux gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe, aux pouvoirs locaux et régionaux, éventuellement aux parlements nationaux et aux organisations internationales. Ce rapport a permis la rédaction de la recommandation 1829 (2008) qui a été présentée à l'assemblée du Conseil de l'Europe, le 25 janvier 2008, par

M. Popescu, parlementaire ukrainien, au nom de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales.

## **VI.3 PARTICIPATION AUX INITIATIVES EUROPEENNES EN TANT QU'EXPERT GECT**

### **VI.3.1 Participation au séminaire d'Interact sur le GECT**

La MOT est intervenue en tant qu'expert externe au séminaire organisé par Interact sur le GECT en septembre 2007. L'objectif était d'informer sur les opportunités offertes par ce nouvel outil dans les 27 Etats membres et d'échanger sur des questions techniques. Ce séminaire a abouti à l'élaboration d'un manuel sur le GECT.

### **VI.3.2 Participation au groupe d'expert sur le GECT du Comité des Régions**

En 2007, la MOT a candidaté pour participer au groupe d'expert sur le GECT du Comité des régions. Ce groupe de travail fait le lien entre praticiens et institutions et a vocation à suivre l'adaptation du règlement et sa mise en œuvre par chaque Etat-membre, à faciliter les échanges d'expériences sur la constitution des GECT ayant une vocation "territoriale" (transfrontalière ou transnationale), le partage de bonnes pratiques dans ce domaine et à étudier les possibilités offertes par le GECT en tant qu'outil pour un développement territorial cohérent.

La candidature de la MOT a été retenue en tant qu'expert externe pour participer à une série de réunions au 1er semestre 2008.

## **VI.4 PREPARATION DE LA PROGRAMMATION EUROPEENNE 2007-2013**

Les programmes du nouvel Objectif "Coopération Territoriale" pour la période 2007/2013 feront l'objet d'une assistance technique, au niveau national et au niveau européen. La quasi-totalité des programmes opérationnels ont été transmis et nombre d'entre eux ont été adoptés par la Commission européenne au courant de l'année 2007.

La MOT a suivi de près ces évolutions pour le compte de ses adhérents afin d'assurer la prise en compte des besoins des acteurs du terrain.

## **VI.5 CONTRIBUTION AUX DOCUMENTS "ETAT ET PERSPECTIVES DU TERRITOIRE DE L'UNION EUROPEENNE" ET A L' "AGENDA TERRITORIAL DE L'UNION EUROPEENNE 2007-2010"**

L'élaboration d'un "agenda territorial européen", qui a été approuvé par les 27 ministres de l'aménagement du territoire en mai 2007, vise à relancer le processus du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) en tenant compte du nouveau contexte européen : élargissement, agenda de Lisbonne-Göteborg, programmation 2007/2013 et réflexions sur le futur budget européen.

Dans ce contexte la MOT, au nom de ses adhérents, a transmis une contribution à la Présidence allemande en proposant un certain nombre d'ajouts au projet de documents "Etat et perspectives du territoire européen" et à l'"Agenda territorial de l'Union européenne".

Alors même que la coopération transfrontalière constitue une priorité majeure de l'objectif 3 de coopération territoriale (plus de  $\frac{3}{4}$  des crédits), et qu'elle concerne de nouveaux territoires (nouvelles frontières liées à l'élargissement, nouvelles frontières maritimes éligibles), elle est en effet relativement peu évoquée dans ces deux documents. La contribution de la MOT consistait ainsi à renforcer la prise en compte de la spécificité des territoires transfrontaliers, des coopérations qui y sont menées (coopération territoriale de proximité et coopération maritime de proximité) et des outils appropriés comme le nouveau GECT. La MOT a également transmis des exemples de bonnes pratiques de la coopération transfrontalière.

## **PRINCIPALES CONCLUSIONS**

Au terme de ce rapport, il est possible d'affirmer que 2007, l'année des 10 ans de la MOT, a été une grande année, à la fois pour le développement de ses activités et pour le tournant stratégique européen qu'elle a pris grâce au succès des Rencontres européennes de Lille.

En ce qui concerne le développement des activités, l'assistance opérationnelle de l'équipe technique de la MOT à ses adhérents a plus que doublé en volume au cours de l'année 2007, particulièrement sur des missions de diagnostic, d'orientation et de définitions de projets transfrontaliers (Ariège / Andorre, Guyane / Brésil, Caraïbes, espace catalan...) et sur des missions nouvelles d'assistance à la constitution de structures transfrontalières sous la forme de GECT (plate-forme Flandre / Dunkerque - Côte d'opale, Eurodistrict Saarbrücken / Moselle- Est).

En ce qui concerne l'ouverture européenne, la préparation du Colloque européen a permis de mobiliser tout le long de l'année à travers 12 groupes de travail près de 150 experts de notre réseau et de toute l'Europe. Cette forte mobilisation a permis certes la réussite de notre colloque sur le plan de la participation mais également la production d'une matière riche sur tous les thèmes traités et de recommandations (Manifeste pour la coopération transfrontalière) à destination des autorités nationales et européennes. Ce travail en profondeur a aussi permis d'asseoir, de crédibiliser le lancement de l'EUROMOT et de donner à la MOT un cadre général d'orientation d'actions pour les 10 prochaines années.



# ANNEXES

- **Annexe 1 :**

Objectifs 2007 de la MOT

- **Annexe 2 :**

Programme du colloque européen des 8 et 9 novembre 2007 à Lille  
"Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien"





## Objectifs 2007

Les objectifs opérationnels de la MOT pour l'année 2007 se situent dans le cadre des orientations et des objectifs généraux votés par l'Assemblée Générale pour la période 2005-2007.

**Au titre de la première orientation :** "ancrer la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général, outil d'une véritable stratégie de développement des projets et espaces transfrontaliers", les objectifs pour l'année 2007 sont :

### 1. En terme d'assistance opérationnelle

- augmenter de manière significative le volume de l'activité d'assistance aux inter-collectivités transfrontalières (eurodistricts, parcs naturels régionaux, collectivités outre-mer...)
- développer le rôle de la MOT, en tant que pôle technique de référence pour la mise en œuvre du GECT, outil de gouvernance ou de maîtrise d'ouvrage de réalisation de projets transfrontaliers.
- expérimenter de nouvelles formes d'assistance opérationnelle
  - par le développement de partenariats avec les Directions Régionales de la CDC et avec les Régions
  - par l'ouverture du champ d'intervention de la MOT en matière de développement économique, susceptible d'entraîner des démarches innovantes et créatrices d'emploi.

## **2. En terme d'assistance technique aux porteurs de projets transfrontaliers**

Il s'agit de développer les actions d'information, de communication et d'échange sur les pratiques, destinées à alimenter les acteurs du transfrontalier et à faciliter leur mise en réseau.

Pour l'année 2007, les actions suivantes sont d'ores et déjà programmées :

- la rédaction et la réalisation de 3 lettres "espaces transfrontaliers" diffusées à 6 000 exemplaires,
- la production de 11 newsletters en trois langues (français, anglais et une troisième langue européenne parmi l'allemand, le néerlandais, l'espagnol et l'italien) ; l'évolution de ces newsletters dans un format électronique amélioré
- la production d'un cahier thématique sur "les territoires transfrontaliers"
- l'évolution de la version française du site Internet et la création d'un Extranet destiné au réseau de la MOT,
- la publication et la diffusion au réseau (par mail et via l'Extranet) de 2 revues de presse par mois sur la coopération transfrontalière,
- la réédition de l'Atlas de la coopération transfrontalière avec une trentaine de planches supplémentaires,
- l'organisation du colloque européen "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien" en novembre 2007 : mobilisation de toute l'équipe technique de la MOT pour l'organisation et le suivi (contenus, comité d'organisation, groupes de travail, communication, invitations et personnalités, suivi en lien avec l'agence prestataire retenue, etc...)

Pour la prochaine période de programmation :

- proposer à la DIACT l'aide de la MOT pour la mise en œuvre du programme national d'assistance technique.

## **3. En terme d'aide à la définition des stratégies d'ensemble**

Il s'agit d'une manière générale d'aider les Etats et les Régions à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière dans leurs politiques territoriales et à l'inscrire dans un cadre européen.

2007 sera de ce point de vue une année particulièrement importante avec, en France, la signature des contrats de projets Etat/ Régions et la mise en œuvre au plan européen des programmes opérationnels du futur Objectif 3 pour la période 2007-2013.

A ce titre les principales actions seront les suivantes :

- assister les sites transfrontaliers pour les aider à faire prendre en compte leurs projets dans les futures programmations nationales et européennes
- mener à bien l'étude stratégique sur les solidarités transfrontalières (mécanismes financiers) et la rédaction d'un vademecum à destination des porteurs de projet, en lien avec la CDC et les ministères compétents
- poursuivre en lien avec la DIACT les réflexions engagées en matière de coopération métropolitaine et d'observation des territoires transfrontaliers.
- informer, animer, former le réseau territorial des Ministères (SGAR, Equipement, Intérieur,...)
- veiller à l'adaptation permanente des réglementations administratives et juridiques (notamment à l'intégration du règlement communautaire sur le GECT dans le droit français en lien avec le Ministère de l'Intérieur).

#### **4. En terme de consolidation du réseau**

- augmenter le nombre des adhérents à l'association avec un objectif de croissance de 10 %,
- faire une recherche spécifique en direction des collectivités sur d'autres frontières européennes.

#### **Au titre de la deuxième orientation : "développer un partenariat actif avec les Régions"**

- diffuser largement le cadre stratégique partenarial avec les régions frontalières défini par les instances de la MOT,
- développer plus particulièrement les partenariats bilatéraux avec quelques Régions ou Etats (Région Wallonne, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, PACA, Guyane, Principauté d'Andorre...) pour mettre ce cadre en pratique afin de faciliter l'articulation des programmes et des projets et d'aider à l'émergence de nouveaux projets,
- ouvrir le Conseil d'Administration aux Régions et Départements et faciliter ainsi la coopération avec les intercommunalités,
- aider les Régions à structurer juridiquement leurs partenariats institutionnels relatifs au portage des programmes et projets européens (articulations législatives nationales et européennes).

**Au titre de la troisième orientation :** "aller vers un positionnement de la MOT à l'échelle européenne pour la période 2007-2013, en investissant progressivement le champ du transfrontalier au niveau européen"

Pour 2007, les actions suivantes sont d'ores et déjà prévues :

- l'animation et la coordination du projet européen "INTERFORM" (réseau européen de formation et de recherche aux pratiques transfrontalières) et la recherche de partenaires et de financements nouveaux à partir de 2008,
- la préparation d'un projet de réseau européen d'agglomérations transfrontalières en lien avec les sites français intéressés,
- la recherche d'un partenariat actif avec les programmes européens INTERACT, ORATE, URBACT et INTERREG 4C pour l'assistance technique européenne appliquée au transfrontalier,
- le renforcement de la présence de la MOT auprès des instances communautaires et des organismes représentatifs au plan européen, dans la perspective d'une ouverture résolument européenne,
- la préparation et l'organisation d'un colloque européen à l'occasion du 10ème anniversaire de la MOT et dans la perspective de la Présidence française de l'Union Européenne au deuxième semestre 2008.

Programme du Colloque européen, 8 et 9 novembre 2007 à Lille

## "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien"

### JEUDI 8 NOVEMBRE

#### 10H00 - OUVERTURE

**Pierre Mauroy**, président de la MOT et de Lille métropole communauté urbaine

**Augustin de Romanet**, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations

**Pierre Mirabaud**, délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, France

#### 10H30 - PRESENTATION DU PROGRAMME ET DES OBJECTIFS

**Jacques Houbart**, directeur général de la MOT

#### 10H40 - TABLE RONDE PLENIERE

**"Les territoires transfrontaliers : répondre aux besoins des habitants, construire l'Europe par des projets concrets"**

*Cette table ronde sera le lieu d'une interpellation politique et citoyenne sur la nature de l'intégration européenne et les enjeux de la coopération transfrontalière. L'objectif est de montrer que les territoires transfrontaliers répondent aux besoins des habitants des espaces frontaliers et qu'ils constituent un moyen efficace pour relancer l'Europe autour de projets concrets, par la convergence des politiques nationales et européennes.*

Introduction avec **Pierre Mirabaud**, délégué interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, France

- Eurométropole "Lille-Kortrijk-Tournai", France/Belgique : **Stefaan De Clerck**, bourgmestre de Kortrijk
- Eurocité basque Bayonne San-Sebastian, France/Espagne : **Alain Lamassoure**, vice-président, député européen
- City Twins Francfort (Oder)/Slubice, Allemagne/Pologne : **Martin Patzelt**, maire de Francfort (Oder), président de l'Eurorégion Pro Europa Viadrina et **Ryszard Bodziacki**, maire de Slubice
- Eurodistrict trinational de Bâle, France/Allemagne/Suisse : **Walter Schneider**, président, Landrat de Lörrach
- Projet de villes jumelles Newry-Dundalk, Irlande du Nord/Rép. d'Irlande : **Jim D'Arcy**, maire, Dundalk Town Council et **Charlie Casey**, maire adjoint, Newry et Mourne District Council

animée par **Dominique Rousset**, journaliste

#### 12H30 - DEJEUNER SUR PLACE - VISITE LIBRE DES ESPACES D'EXPOSITION

#### 14H00 - ATELIERS

- **Les territoires transfrontaliers** : "comprendre pour agir"
- **Le développement économique** : "pour un partenariat gagnant/gagnant"
- **L'emploi et la formation** : "mobiliser les compétences"
- **Les agglomérations transfrontalières** : "construire la ville ensemble"
- **La coopération maritime** : "créer des liens de proximité"
- **La formation aux métiers du transfrontalier** : "professionnaliser les acteurs"

## **16H30 - PAUSE**

## **17H00 - VERS LA CREATION DE L'EUROMOT**

- **Présentation de la stratégie EUROMOT**

**Alain Lamassoure**, vice-président de la MOT

- **Table ronde - Témoignages sur la stratégie EUROMOT**

**Margarida Aritzeta-Abad**, directrice générale de l'action départementale de la vice-présidence, Generalitat de Catalunya, Espagne

**Christof Wolff**, président du GLCT Regio Pamina, Allemagne/France

**Andy Pollak**, directeur du Centre d'études transfrontalières, Rép. d'Irlande/Irlande du Nord

- **Présentation et signature de la convention EUROMOT**

**Pierre Mauroy**, président de la MOT

**Xoán Vázquez Mao**, secrétaire général d'Eixo Atlántico do Noroeste Peninsular, Espagne/Portugal

**Martin Patzelt**, maire de Francfort (Oder), Allemagne, représentant le réseau City Twins

- **Présentation et signature de l'alliance stratégique EUROMOT/ARFE**

**Pierre Mauroy**, président de la MOT

**Lambert Van Nistelrooij**, président de l'Association des régions frontalières européennes (ARFE)

animé par **Jacques Houbart**, directeur général de la MOT

## **18H30 - FIN DE LA PREMIERE JOURNEE**

## **19H00 - "LES DIX ANS DE LA MOT" AU PALAIS DES BEAUX-ARTS DE LILLE**

Discours d'ouverture de **Martine Aubry**, maire de Lille

Intervention de **Pierre Mauroy**, président de la MOT

Buffet européen - Visite libre du musée

# VENDREDI 9 NOVEMBRE 2007

Accueil des participants à partir de 9h

## 9H30 - ATELIERS

- **Les territoires ruraux et naturels transfrontaliers** : “valoriser les ressources locales”
- **La santé** : “se soigner à proximité”
- **Les transports collectifs** : “favoriser la mobilité au quotidien”
- **La culture et l'intégration territoriale** : “s'enrichir de la diversité”
- **L'environnement** : “prendre soin de notre territoire commun”
- **Les outils juridiques de la coopération** : “structurer les projets”

## 12H00 - DEJEUNER SUR PLACE - VISITE LIBRE DES ESPACES D'EXPOSITION

## 14H00 - SYNTHESE DES ATELIERS ET RECOMMANDATIONS

**Hans-Günther Clev**, directeur général de l'Agence de développement du Land de Rhénanie Palatinat, Allemagne

## 14H30 - TABLE RONDE PLENIERE

**"L'Europe des projets au service des citoyens : les engagements des acteurs publics nationaux et communautaires en faveur des territoires transfrontaliers"**

*L'objectif de cette table ronde est de donner des impulsions et de faire des propositions aux niveaux nationaux et européen pour l'avenir de la coopération transfrontalière. Elle permettra d'interpeller les institutions européennes, les responsables de programmes communautaires et les gouvernements nationaux dans le soutien aux projets de terrain.*

Introduction avec **Pierre Mauroy**, président de la MOT

- **Rudolf Niessler**, directeur de la coordination de la politique, DG Regio, Commission européenne
- **Michel Delebarre**, président du Comité des Régions
- **Jan Olbrycht**, membre du parlement européen, vice-président de la Commission du développement régional
- **Rui Nuno Baleiras**, secrétaire d'Etat chargé du développement régional, Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement régional, Portugal
- **Peter Wostner**, directeur adjoint du bureau des collectivités locales et de la politique régionale, Slovaquie
- **Jean-Pierre Jouyet**, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, Ministère des affaires étrangères et européennes, France
- **Philippe Herzog**, président de Confrontations Europe

animée par **Dominique Rousset**, journaliste

## 16H30 - CONCLUSIONS DES RENCONTRES

par **Jean-Pierre Jouyet**, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, France, et présentation des priorités de la présidence française de l'Union européenne (deuxième semestre 2008).

## 17H00 - FIN DES RENCONTRES